

Relevé de décision du CA du 1^{er} décembre 2016

Etaient présents : Matthieu, Dominique P, Marie-Claude, Alex, Anne-Marie F, Vincent, Françoise, Noëlle, Mélanie et Pascale.

Excusés : Béa, Claire, Nicolas et Anne-Marie C.

Distributions

Elles se tiendront désormais dans la bibliothèque de la MDE. Quelques amapiens ont « loupé » la distribution par manque de visibilité.

Noëlle prépare un mail d'information sur l'organisation des prochaines distributions, précisant que Robert fournira un seul panier en janvier avec une reprise 2^{ème} quinzaine d'avril. Les amapiens devront s'acquitter de la cotisation 2017 pour prétendre au panier de janvier.

Pierre Lhomme et Dominique P. aideront Robert pour le transport des légumes des doubles distributions.

Préparation distribution et pot du 15 décembre.

Nous avons les salles 2 et 3, ce qui permettra de préparer l'intervention de François sur son activité en biodynamie.

Alex fait un mail spécifique pour annoncer cette animation à l'issue de la distribution. Il gère également les commandes de denrées auprès de nos producteurs pour le « casse croûte ».

Point sur les contrats.

A ce jour 1 grand panier et 7 petits dont 2 solidaires. Robert a accepté de ne livrer qu'un trimestre à une famille qui doit quitter l'AMAP pour cause de déménagement.

Retour sur l'AG

Force est de constater la faible affluence...Françoise pense qu'il serait préférable de tenir l'AG un jeudi soir plutôt que le vendredi. Le fait que ce soit après la distribution et à la MDE peut amener du monde. Par ailleurs, fin novembre il y a beaucoup d'AG, pour 2017 il faut envisager les 9 ou 16 novembre.

Vincent fait part de son expérience dans une autre AMAP où des « événements » tels que films, témoignages d'expérience, monnaie locale etc. étaient proposés.

Il est proposé de demander à Robert une intervention sur Vienne Agrobio. Matthieu propose une présentation du « Pois », notre future monnaie locale et Alex sur Mangeons Bio Ensemble.

En 2017, le questionnaire de satisfaction ne sera pas anonyme afin de pouvoir répondre aux souhaits et propositions des amapiens.

Référents

La doublette Anne-Marie C et Françoise va se séparer afin de se répartir sur 2 producteurs et accompagner ainsi de nouveaux référents.

Il manque un référent porc.

Noix : Alex prend contact avec le producteur pour plus de précisions quant aux possibilités de livraison. L'idée serait l'achat de sacs de 30 kg qui seraient détaillés selon les commandes des adhérents.

Fonctionnement de l'Amap

Ainsi que formalisé en AG, le passage de notre amap en Organisation Collégiale Gouvernante doit faire l'objet d'une modification en préfecture. Alex gère les formalités « cerfa ».

Dominique va faire la liste des membres du CA et demander à chacun de la parapher, cela formalisant leur engagement dans cette nouvelle gestion. Se pose le cas de D Leblanc absent plusieurs CA consécutifs, il sera contacté afin de faire le point sur son engagement.

Divers

Matthieu confirme au CA que Malo va fournir le pain à l'ama de Nouaillé, la livraison ayant lieu le jeudi, se pose le problème de la livraison et de la présence de Malo lors des distributions. Il serait peut être facilitateur de mettre en place un système « avance de paiement », compte alimenté en amont et débité au fil des commandes.

Le point sera fait avec Malo sur la façon dont il envisage l'avenir avec notre Amap. Il est important de conserver la livraison du pain et indispensable de bien caler les choses.

Prochain CA après les fêtes.